

La Vie Corrèzienne

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Corrèze.

Par arrêté ministériel, le tarif est fixé, depuis le 1^{er} janvier 2023, à 0,183 € le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

MODIFICATIONS

2190080

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

GROUPE VESTA ENERGIE

Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 euros
Siège social : La Gare 19270 USSAC
890 043 714 RCS BRIVE

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 juin 2023, il résulte que la société AFB Expansion, Société par actions simplifiée au capital de 18 188 040,00 euros, dont le siège social est 190 Avenue de l'Industrie - 19130 OBJAT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 838 464 378 RCS BRIVE, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société LA FINANCIERE SAINT MICHEL, démissionnaire.

POUR AVIS
La Présidente

2190042

Raulhac SAS

Raulhac, 19160 Neuvic
Au capital de 300 000 €
529 117 368 RCS Brive

L'AGE du 06/08/2023, a décidé
- la nomination du Fonds de dotation Raulhac avec siège à Neuvic (19160), en qualité de nouveau président, à compter du même jour et pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Gérard Strumpler, président démissionnaire.
- la nomination de M. Gérard Strumpler et de M. Albert Strumpler, habitant tous les deux à Raulhac, 19160 Neuvic, en qualité de directeurs généraux à compter du même jour et pour une durée indéterminée.
- de modifier ce jour le capital variable, anciennement entre 10 000 et 300 000 € pour le porter à un montant entre 300 000 et 500 000 €. Le capital resté inchangé à 300 000 €, divisé en 30 000 actions d'une valeur nominale à 10 €.

Modification du Registre du Commerce et des Sociétés de Brive.

2190079

Les Experts Unis

NOMINATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

DG TP

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 1 000 €
Siège social : 10 Chemin des Crozes 19270 SADROC
893 659 425 RCS BRIVE

Par décision en date du 10/07/2023, l'associé unique a décidé de nommer, en qualité de Directeur Général de la société Mme Justine DESSEMOND demeurant 10 Chemin des Crozes 19270 SADROC, à compter du même jour.

Mention en sera faite au RCS de Brive

Pour avis

2190044

etrier des monedieres

EARL au capital de 7500 €
19 rue Lusigny de la Gueronnière
19470 LE LONZAC
824300529 RCS Brive-la-Gaillarde

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 10/08/2023 il a été pris acte de la nomination de Mme LUC Julie, 86 chemin de boissinet, le pont faucher, 19450 CHAMBOULEVÉ en qualité de nouveau Gérant, à compter du 10/08/2023 pour une durée illimitée, en remplacement de Mr LUC Stéphane Gérant démissionnaire.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Brive-la-Gaillarde.

Pour avis

2190064

SELARL CAIGNAULT - PATIER - BROUSSOLLE
Notaires associés
4 passage Pierre Borély
19000 TULLE
et 2 Bis rue de la Brégaude - 19700 Seilhac

AVIS

Rectificatif et additif à l'annonce du 23/12/2022 parue dans La Vie Corrèzienne, concernant la société « GF DE HAUTE ET MOYENNE CORRÈZE » (SI-REN 319 488 771 RCS BRIVE). Il y a lieu de lire : 42 parts (au lieu de 84) pour M. Nicolas TERRIOU, et d'ajouter comme nouvel associé M. Mathieu TERRIOU pour 42 parts. Pour avis.

Le notaire.

2190078

HOLDING SD

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 671 Route des Nicoux 19600 SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHÈ
910 793 884 RCS BRIVE

Aux termes des décisions du 15/01/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 671 ROUTE DES NICOUX, 19600 SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHÈ au 760 PIERRELAINE, 19360 COSNAC à compter du 15/01/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS de Brive.

POUR AVIS
Le Président

2190205

LES CANCOUS

SCI au capital de 3 000 €
Siège : Chemin des Cancous 19240 ALLASSAC
905384665 RCS BRIVE-LA-GAILLARDE

Aux termes du PV de l'AG mixte du 15/06/2023, Julien BOUSOUET, demeurant Lachaud Puy Tudole à COSNAC (19360), a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Gilbert MARTINIE démissionnaire.

Modification au GTC de BRIVE-LA-GAILLARDE.

FONDS DE COMMERCE

7190083

avocats

Céline DOMINGOS
Avocat
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP en date à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100) du 04/08/2023, enregistré auprès du Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TULLE le 08/08/2023. Dossier 2023 00019447, référence 1904P01 2023 A 01178, l'Indivision Successoriale Daniel REBOURG, constituée par ses quatre membres : Mme Danielle RATONIE, sa veuve, M. Laurent REBOURG, son fils, Mme Sandrine REBOURG, sa fille, et Mme Orélia RATONIE, sa fille, dont le domicile est élu à SAINT-HILAIRE-PEYROUX (19360). La Gare d'Aubazine a cédé à la Société CARROSSERIE REBOURG-D.L.R., SARL au capital de 5.000 euros, dont le siège social est situé à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100), 99, Avenue André Emery, immatriculée au RCS de BRIVE, sous le N°452 364 730, un fonds artisanal et commercial de carrosserie, tôlerie, peinture autos, achat, vente de véhicules d'occasion, connu sous l'enseigne «CARROSSERIE REBOURG» dont l'établissement principal est situé à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100), 99 Avenue André Emery, et l'établissement secondaire à AUBAZINE (19190), Vergonzac, ayant appartenu et précédemment été exploité sous la forme d'une entreprise individuelle par Monsieur Daniel REBOURG, décédé le 9 Août 2021, immatriculé au RCS de BRIVE sous le numéro 314 849 472.

La date d'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1^{er} Août 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications au Cabinet de Maître Céline DOMINGOS, Avocat, demeurant 6, Bis Rue Jules Bouchet 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE.

Pour insertion.

Les Experts

L'actualité des professionnels du chiffre et du droit dans le grand Sud-Ouest

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

8190028

Maître Julien PRADAYROL
Notaire associé
18 Avenue Lobé
19120 BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Julien PRADAYROL, notaire à BEAULIEU-SUR-DORDOGNE (Corrèze), CRPCEN 19070, le 4 août 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Franck Jean-Marc DELESTRE, Chef de cuisine, et Madame Catherine SOUTIN, technicienne, demeurant ensemble à LOSTANGES (19500) 1337 route de la sourdoire.

Monsieur est né à NEUFCHATEL-EN-BRAY (76270) le 6 septembre 1983. Madame est née à MONTPELLIER (34000) le 12 août 1965.

Mariés à la mairie de LA TOUR (06420) le 28 octobre 1995 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, sont reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

AVIS DIVERS

12190037

AVIS RECTIFICATIF à l'annonce parue dans ce journal en date du 11/08/2023 concernant l'avis de constitution n°1-07190117 de la SCEA MAUJEAN. Il convient de rectifier la mention relative au siège social : «La Gare d'Aubazine 19560 SAINT-HILAIRE-PEYROUX» et par conséquent lire en lieu et place «le siège social : Le Port Blanc, 19560 SAINT-HILAIRE-PEYROUX».

CLÔTURE DE LIQUIDATION

27190084

P.A.P. SERVICES SARL en liquidation au capital de 499553€ Siège social : 2, route Saint Eloy les Tuilleries - Le Grandoul 19230 Segur-le-Château. 839 841 574 RCS Brive L'AGE du 31/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022. Dépôt au RCS de Brive.

DISSOLUTIONS

28-01190081

SCI BAYLE

SCI au capital de 2 000 €
Siège social : 2 Quai de la République 19000 TULLE
350 850 152 RCS TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRIVE

DISSOLUTION

Aux termes de l'AGE du 01/08/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/08/2023, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Alain BAYLE demeurant 5 Chemin de Champ Lagarde, 19000 TULLE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Champ Lagarde 19000 TULLE. Les lettres à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRIVE.

Mention en sera faite au RCS de TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRIVE.

28-01190010

FIDAL
AVOCATS
19100 BRIVE

Aux termes de l'AGM du 7/08/2023, les associés de la société VIKIA, SCI au capital de 524,40 €, dont le siège social est à BRIVE (19100) 13 rue Bernard Palissy, Siren 391.196.946 RCS BRIVE, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation.

Monsieur Jean-Claude ROCHE, demeurant à BRIVE (19100) 13 rue Bernard Palissy, a été nommé en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à BRIVE (19100) 13 rue Bernard Palissy, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BRIVE.

Pour avis

ANNONCES ADMINISTRATIVES

9190082

Préfecture de la Corrèze
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
1^{ERE} INSERTION

Le public est informé qu'une enquête publique sera ouverte en mairie de Masseret, pendant 31 jours consécutifs, du 05 septembre 2023 au 05 octobre 2023 inclus, sur le projet de création d'un parc photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Masseret, présenté par la SARL GDSOL 51.

L'enquête publique porte sur une demande de permis de construire déposée au titre de l'article L 422-2 du code de l'urbanisme pour exploiter un parc photovoltaïque au sol d'une puissance d'environ 4,8 MWc sur une surface clôturée de 4,6 ha pour une emprise au sol de 2,24 ha.

La mairie de la commune de Masseret est lieu unique et siège de l'enquête.

Madame Karine MONTINTIN, ingénieur conseil, a été désignée commissaire-enquêteur par le tribunal administratif de Limoges, avec comme suppléante Madame Marie BAUDOUX-PLAS.

Le dossier d'enquête, comprenant notamment une étude d'impact avec son résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que l'avis des collectivités territoriales et de leurs groupements intéressés par le projet, sera tenu à la disposition du public du 05 septembre 2023 au 05 octobre 2023 inclus :

- sur le site internet «Les services de l'Etat en Corrèze» : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>
- en mairie de Masseret aux heures d'ouverture des services : **les lundis, mercredis et vendredis : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 les mardis, jeudis et samedis : de 09h00 à 12h00**

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture (1 rue Souham 19000 Tulle) aux heures d'ouverture des services, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30, sur rendez-vous pris préalablement auprès du bureau de l'environnement et du cadre de vie.

Le public pourra :

- consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, enu à sa disposition en mairie de Masseret,
- adresser ses observations et propositions au commissaire-enquêteur : par correspondance à la mairie de Masseret, siège de l'enquête (adresse postale : 2 rue de l'ancien presbytère 19510 MASSERET), par courrier électronique adressé à pref-environnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel l'adresse publique sur le projet du parc photovoltaïque au sol de Masseret).

Le commissaire-enquêteur sera présent en mairie de Masseret pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux jours et heures suivants :

- **mardi 05 septembre 2023 de 09h00 à 12h00 - lundi 11 septembre 2023 de 14h00 à 17h00 - lundi 18 septembre 2023 de 09h00 à 12h00 - samedi 23 septembre 2023 de 09h00 à 12h00 - vendredi 29 septembre 2023 de 14h00 à 17h00 - jeudi 05 octobre 2023 de 14h00 à 17h00.**

Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- en mairie de Masseret,
- à la préfecture de la Corrèze (bureau de l'environnement et du cadre de vie),
- sur le site internet «Les services de l'Etat en Corrèze» à l'adresse suivante : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la SARL GDSOL 51, Madame Luce POMIER : Numéro de téléphone : 06 07 0144 57 - courriel : luce.pomier@gdsol.com

A l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté, sur la demande de permis de construire (autorisation avec prescriptions ou refus). Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur ainsi que l'arrêté statuant sur la demande d'autorisation environnementale seront publiés sur le site internet «Les services de l'Etat en Corrèze» à l'adresse suivante : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

9190002

SELARL RENAUDIE-LESCURE-BADEFORT Avocats
3 Bd Koenig BP 30244 - 19109 BRIVE CEDEX
Tél : 05.55.74.47.11 / Fax : 05.55.23.39.52 / Email : brive@rlbc-avocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BRIVE - Bd Maréchal Lyautey - 19100 BRIVE
IMMEUBLE COMPRENANT TROIS APPARTEMENTS, UN LOCAL COMMERCIAL ET DEUX CAVES 11 AVENUE JEAN-CHARLES RIVET 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Immeuble construit en pierre et recouvert en ardoise sur charpente traditionnelle, qui comprend deux caves, un rez-de-chaussée comprenant trois locaux : deux appartements et un local commercial, un premier étage comprenant deux locaux : un appartement et une pièce en travaux sans affectation, et un deuxième étage comprenant un plateau nu à l'état brut de démolition sur toute la surface de la maison, sans porte ni fenêtre. Les appartements font l'objet de baux d'habitation en cours, annexés au cahier des conditions de vente.

LE LUNDI 9 OCTOBRE 2023 À 10 HEURES
MISE À PRIX : 80 000 €

Il est recommandé aux futurs enchérisseurs de consulter le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe aux jours et heures prévus à cet effet (R3 23/00004), ou au Cabinet de l'avocat du poursuivant. Les visites de l'immeuble auront lieu, sur demande, le jeudi 28 septembre 2023 à 14 heures, et le jeudi 05 octobre 2023 à 14 heures, avec l'assistance de la SAS SYSLAW, Commissaires de justice à BRIVE (19) (Tél. 05 55 74 17 49).

Les frais de poursuite de vente venant en sus du prix d'adjudication.

La Vie Corrèzienne

L'entreprise s'engage dans une démarche écoresponsable

Vous recevez automatiquement les factures de vos annonces légales directement par e-mail.

De multiples gains pour vous : temps, place, argent... et un bénéfice écologique pour la planète.

Renseignements : **05 55 24 02 62**

Un journal membre du réseau **ALC REGLE**